

« L'enseignement des arts plastiques vise à la compréhension des processus de création, sur le plan pratique et théorique, à la connaissance des œuvres, à la construction d'attitudes artistiques et à l'exercice de la réflexion critique » : définition et objectif de l'enseignement obligatoire des arts plastiques au cycle terminal.

Programme de "création et activités artistiques" - enseignement d'exploration Arts visuels

(BO spécial n°4 du 29 avril 2010)

cycle	question centrale	compétences
Seconde enseignement d'exploration 1 h 30 (toutes séries)	resituer le travail de l'artiste dans le cadre de l'univers de production	⇒ culture personnelle : développer des connaissances culturelles et une analyse critique ; situer sa propre pratique. ⇒ pratique artistique : réaliser des démarches personnelles sous des formes visuelles variées. ⇒ découverte des métiers de l'image : sous l'angle de l'exigence, du professionnalisme, de la diversité des métiers au service d'un projet artistique. ⇒ transversales : enjeux économiques, sociaux, humains des activités artistiques ; définition d'un projet personnel d'orientation professionnelle.

Programme d'enseignement obligatoire au choix ou facultatifs d'arts plastiques - séries générales et technologiques (BO n°4 du 29.04.10 et n°9 du 30.09.10)

cycle	question centrale	compétences	articulation exercice d'une pratique plastique et mise en relation avec les formes de la création artistique :
Seconde enseignement facultatif 3 h (toutes séries)	les relations entre la FORME et l' IDEE	⇒ artistiques : concevoir, réaliser, argumenter sa propre démarche. ⇒ culturelles : situer des œuvres dans l'espace et le temps, acquérir une analyse critique. ⇒ comportementales : conduire un projet personnel et le faire partager.	le DESSIN comme pratique fondamentale → la forme et l'idée : expérimenter le processus qui va de l'idée à la réalisation. → l'observation et la ressemblance : exploiter la valeur expressive de l'écart. → le dessin de l'espace et l'espace du dessin. → l'implication du corps dans l'écriture du dessin. la MATERIALITE, ou le rapport entre la réalité et les qualités matérielles de l'œuvre → processus de transformation : l'œuvre est une conséquence de la transformation de la matière par la pratique artistique. → les propriétés physiques de la matière conditionnent toute pratique et production. → l'expérience de la matérialité.
Première L enseignement obligatoire 5 h (série L)	la FIGURATION et la relation au REFERENT	⇒ plasticiennes : maîtriser les moyens plastiques de ses projets. ⇒ théoriques : acquérir une analyse critique et argumentée.	figuration et image ► → aborder la question de la distance de l'œuvre à son référent. figuration et abstraction ► → aborder la question de la présence ou de l'absence du référent. figuration et construction ► → aborder la question de l'espace d'énonciation qui détermine l'image. figuration et temps conjugués ► → aborder la question de la relation de l'image au temps.
Terminale L enseignement spécialité 5 h (série L)	l'ŒUVRE (résultat d'une sédimentation complexe), sera abordée dans sa genèse, son parcours et sa relation au spectateur	⇒ culturelles : situer les œuvres et en comprendre l'impact. ⇒ transversales : attitudes, méthodologie, esprit critique, s'exprimer, ...	œuvre, filiation et ruptures ► → interroger la pratique au regard des critères institués et historiques. le chemin de l'œuvre ► → interroger le processus de création : de l'intuition à la diffusion. l'espace du sensible ► → aborder les relations de perceptions sensibles entre l'œuvre et le spectateur l'œuvre et le monde ► → aborder le dialogue de l'œuvre avec la diversité des cultures questions du programme limitatif : → l'œuvre de Gustave COURBET, et la question de la "modernité en art". → l'œuvre de Tadashi KAWAMATA, et la question du "processus de création". → l'œuvre de Marcel DUCHAMP, et la question de la "transgression en art".
Première enseignement facultatif 3 h (toutes séries)	la RE-PRESENTATION	⇒ plasticiennes : maîtriser les moyens plastiques de ses projets.	les procédés de représentation ► → moyens et techniques, médiums et matériaux et leurs incidences. les processus de représentation ► → cheminement de l'idée à la réalisation, mise en œuvre : choix, hasard, temps, ... les codes de représentation ► → modèles écart, ressemblance.
Terminal enseignement facultatif 3 h (toutes séries)	la PRESENTATION	⇒ théoriques : acquérir une analyse critique et argumentée. ⇒ culturelles : situer les œuvres et en comprendre l'impact.	la matérialité de l'œuvre ► → l'aspect matériel de la présentation. les dispositifs de présentation ► → tradition, rupture et renouvellements de la présentation. stratégies et espaces d'exposition ► → l'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel. le statut de l'œuvre ► → mettre en question la reconnaissance de l'œuvre. questions du programme limitatif : → l'œuvre tridimensionnelle dans l'espace public : Claes OLDENBURG & Coosje VAN BRUGGEN, <i>La bicyclette ensevelie</i>, Parc de la Villette, Paris - 1990. → mise en espace et mise en scène : Joan FONTCUBERTA, <i>série Fauna</i> entre 1985 et 1989, → narration séquentielle : <i>fresques de la villa Barbaro</i> à Maser (Italie) par Véronèse, 1560/61.